

Xavier DARON Architecte DPLG

9 chemin des Écoliers 97424 Saint Paul FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55

| CH3

xavier_daron@orange.fr

COMPTE RENDU DE REUNION N°3

DU 14/08/2012

"LES HAUTS DE FLORIMONTS"

REVISION DES MENUISERIES EXTERIEURES

Commune de Saint Paul, 1, 2, 3, 4 & 5 allée Rose Des Bois, 41 & 43 rue de Florimonts, 23,25 & 27 impasse des cerises

Permis de démolir n° /sans objet/ Permis de construire n° /sans objet/ Déclaration préalable: /sans objet/

Prése	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
	M DUSSIER	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 28 31 88	X
Х	M DESRUISSEAUX	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 08 96 95	X
Х	M DARON	ARCHITECTE	0262 55 76 63	0262 55 76 63	0692 61 89 55	
Х	M SEGA	REMBAT	0262 52 15 30	0262 52 15 30	0692 86 46 02	X

Lot	Observations

PREPARATION DU CHANTIER

DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LE DEBUT DU CHANTIER

- 1.1 PPSPS: incomplet, à compléter (RAPPEL)
- PEO & PAC : en variante, il a été convenu avec l'entreprise que celle-ci pourrait remettre des prototypes à la maîtrise d'œuvre pour validation ;

Casquettes: dimensions générales: il a été convenu avec l'entreprise que les dimensions des casquettes au-dessus des menuiseries PF2V+V et F2V+V passeraient de 1600 comme prévu au CCTP à 1800mm sans plus-value. Les casquettes des PP2 (locaux poubelles) resteraient à 1600mm de long.

Casquettes : plans de principe et sections : cf. schéma en annexe au présent compte rendu rendant compte des informations communiquées par l'entreprise

Reste à transmettre : prototype/échantillon pour fenêtres/porte-fenêtres rep. F2V PF2V & PF1V

2 ETAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER

Intervention entamée dans logements : 1 à 45, peintures dans logements 1 à 10 Logements visités ce jour : 1,3,5,6,7,&10

Tous logements visités: travaux effectués: révision systématique des menuiseries PF2V et PF1V sauf lorsque inaccessibles (absence des locataires), peintures sur toutes menuiseries bois et métal sauf lorsque inaccessibles(absence des locataires, lambris masquant menuiseries, etc...),

Remarque tous logements : qualité de réalisation des peintures sur portes, portes-fenêtres et fenêtres satisfaisante, il a été convenu que les peintures existantes, particulièrement mal réalisées, avec de nombreux débordements et coulures sur les éléments vitrés seraient grattés ; cela donnera lieu à travaux en plus-value dont l'entreprise doit au plus vite définir le prix unitaire pour accord SEDRE.

Peintures sur menuiseries GDC (garde-corps), PB (persiennes bois), et GM (grilles métalliques) : du fait de la méthode actuellement retenue (travaux sans déposes depuis les varangues -les persiennes bois notamment seraient difficiles à déposer-), le travail n'est pas de qualité satisfaisante (parfois coulures, souvent des débordements de peinture sur façades) : l'entreprise met en place des échafaudages d'ici fin de semaine pour reprendre ces travaux depuis l'extérieur.

Logement 1 : PP1 : barre de seuil refixée, GM : ajout 1 patte de fixation en partie basse ; gâche à reprendre, & F2V+V : volets : espagnolettes reprises, butées basses remplacées, PF2V+V inaccessible et non vérifiée

Logement 2 : volets manquants sur fenêtre 7 à rajouter au marché ; locataires absents

Logement 3 : casquette prévue sur fenêtre 6 selon plan de repérage dans rapport de diagnostic compte tenu de la protection par balcon en R+1, à retirer du marché ; F2V sur rue : 1 ouvrant : parcloses pourries remplacées ; la partie basse de l'ouvrant étant pourrie, il a été convenu de remplacer l'ensemble de la menuiserie

Logement 4: locataires absents

3

Logement 5 : PP1 : rabotée en partie basse, F2V s/ cour : coulure peinture : à reprendre, F2V s/ rue : appui rejet d'eau pourri à remplacer

Logement 6 : PP1 : rabotée, trou dans PP rebouché

Logement 7 : PP1 : forcée, fendue & détériorée : ouvrant à remplacer, PF2V+V s/cour volets : espagnolettes reprises, butées basses remplacées

Logement 8 : PP1 : abimée par l'eau en partie basse : à remplacer ; locataires absents

Logement 9 : PP1 : peinture non réalisée (locataires ne veulent pas) : peindre quand même la face extérieur de la porte ; locataires absents

Logement 10 : F2V s/ cour & s/ rue : infiltrations par dessous le dormant : calfeutrement à reprendre – hors mission : locataire signale problème d'infiltration par mur pignon du bâtiment

TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES / MODIFICATIONS DE PRESTATIONS

l'entreprise a réussi à reprendre des menuiseries classées « à remplacer » ; cela permettra de faire des travaux non prévus sur d'autres menuiseries ; Il a notamment été convenu, que les mécanismes et béquilles des menuiseries PF2V, PF2V+V, PF1V seraient systématiquement remplacées par équivalent avec condamnation de l'intérieur ; les casquettes sur menuiseries n°6 des logements 2,32,49,et 55 seront supprimées, et retirées des travaux à effectuer, un volet sur menuiserie n°7 dans logement 2 serait rajouté aux travaux

A la suite des visites réalisées ce jour sur les logements 1 à 10, le maître d'œuvre reprendra le descriptif des travaux en OS et proposera à la SEDRE d'entériner un avenant intégrant les nombreuses plus et moins-values ; étant entendu que le montant global ne saurait en aucun cas excéder 15% de plus que le montant initial des travaux

Nous avons convenu précédemment d'une réception partielle d'ici 15 jours ; cette reception concernera les logements 1 à 10, hors ceux restés inaccessibles à l'entreprise du fait de l'absence des locataires ; la maîtrise d'œuvre aura besoin, pour cela, d'un tableau précis des menuiseries qui semblent à remplacer (dormant, et/ou ouvrant(s)), mais aussi de l'ensemble des reprises en cours sur les logements dont l'entreprise compte proposer la réception

PROCHAINE REUNION DE CHANTIER LE MARDI 21/08/2012 À 09H30